

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'École professionnelle de Saint-Hyacinthe, tenue le **mardi 1<sup>er</sup> mai 2018, à 17 h, au local 258** de l'EPSH, située au 600, boulevard Casavant Est, à Saint-Hyacinthe.

**Sont présents(es), mesdames et messieurs :**

Brisson, Nancy, représentante du personnel enseignant  
Lafontaine, Julie, représentante du personnel enseignant  
Dionne, Nathalie, représentante du personnel professionnel  
Marsan, Julie, représentante du personnel de soutien  
Pedneault, René, représentant des groupes socio-économiques  
Brennan, Stéphane, représentant des groupes socio-économiques  
Lapointe, Claude, représentant des groupes socio-économiques  
Nyamsi, Simon Pierre, représentant du personnel de soutien et secrétaire d'assemblée  
St-Pierre, Martin, représentant du personnel enseignant

**Sont absents(es), mesdames et monsieur:**

Audette, Nathalie, représentante du personnel enseignant  
Hamel, Lucie, représentante des élèves  
Rowden, Carole, représentante du personnel enseignant  
Imbeault, Élie Pierre, représentante des élèves  
Bélair, Jonathan, représentante des groupes socio-économiques  
Richard, Daniel, représentant du personnel enseignant

**Sont également présents, mesdames et messieurs :**

Arbour, Yanik, directrice adjointe SÉFP  
Simard, Élyse, commissaire  
Bérubé, Carl, directeur

**1.0**

**Constatation du quorum et ouverture de la séance;**

Monsieur Stéphane Brennan procède à la constatation du quorum et à l'ouverture de la séance à 17h05.

**2.0**

**Lecture et adoption de l'ordre du jour;**

Monsieur Carl Bérubé présente l'ordre du jour de la rencontre.

Aucune autre modification n'étant suggérée, Mme Julie Marsan propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondée par M. René Pedneault.

CET 17-18-05-01

Adopté à l'unanimité.

**3.0**

**Lecture et adoption du procès-verbal de la séance tenue le 21 mars 2018**

Monsieur Carl Bérubé présente le procès-verbal de la rencontre du 21 mars 2018.

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

CET 17-18-05-02	<p>Aucune modification n'étant suggérée, M. Martin St-Pierre propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par M. Claude Lapointe.</p> <p>Adopté à l'unanimité.</p>
<b>4.0</b>	<p><b>Période de questions du public</b></p> <p>Aucun public n'est présent à cette séance.</p>
<b>5.0</b>	<p><b>Correspondance</b></p> <p>Aucune correspondance</p>
<b>6.0</b>	<p><b>Règlements du centre 2018-2019 (approbation)</b></p> <p>Mme Yanik Arbour présente le guide de l'élève, ainsi que les règlements spécifiques de chaque programme. Il s'est agi de relever quelques précisions qui ont été apportées au guide de l'élève, par rapport à la version de l'année scolaire 2017-2018.</p> <p>Mme Nancy Brisson propose l'approbation du guide de l'élève 2018-2019 et des règlements spécifiques des différents programmes et est secondée par M. Claude Lapointe.</p>
CET 17-18-05-03	<p>Approuvé à l'unanimité.</p>
<b>7.0</b>	<p><b>Convention de gestion et de réussite éducative 2018-2019 (approbation)</b></p> <p>Mme Yanik Arbour présente le document.</p> <p>Ce sera certainement la dernière année que l'on voit à valider ce document dans sa forme actuelle, puisqu'à la suite du nouveau plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'EPSH va être amenée à élaborer un projet éducatif comportant les dispositions actuellement énumérées dans la convention de gestion.</p> <p>Il est néanmoins important de remarquer dans la convention présentée que l'EPSH est repassée au-dessus de la barre du 80% de taux de diplomation en 2012-2013 et 2013-2014, et légèrement au-dessus de la moyenne nationale. Le conseil reconnaît que cette situation est le résultat tangible des efforts engagés dans le suivi des élèves et les engagements pris dans le sens de la persévérance scolaire.</p> <p>M. René Pedneault propose l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative 2018-2019 et est secondé par M. Martin St-Pierre.</p>
CET 17-18-05-04	<p>Approuvé à l'unanimité.</p>

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

**8.0 Plan de réussite 2018-2019 (approbation)**

Mme Yanik Arbour présente le document.

On est toujours dans la continuité et c'est la dernière année du plan 2014-2019. À partir de 2019-2020, c'est le projet éducatif à venir qui entrera en vigueur.

M. Simon Pierre Nyamsi propose l'approbation du plan de réussite 2018-2019 et est secondé par Mme Julie Lafontaine.

CET 17-18-05-05

Approuvé à l'unanimité.

**9.0 Objectifs, principes, critères de répartition des ressources financières 2018-2019 (consultation)**

M. Bérubé présente le document.

Il s'agit d'un point statutaire de consultation du conseil d'établissement. Le document est parcouru méthodiquement pour mieux enchâsser les encadrements issus de la Loi sur l'instruction publique (LIP) concernant la répartition des ressources financières disponibles.

Aucune autre proposition n'a été apportée.

**10.0 Informations**

**10.1 Demandes d'admission 2018-2019 / État de situation**

M. Bérubé présente l'état de situation des demandes d'admission au 17 avril. Il s'en dégage que depuis la séance d'admission du premier tour la situation n'a pas beaucoup évolué. Les demandes reçues demeurent en deçà des attentes à cette date. Toutefois, on mentionne une légère augmentation du nombre d'élèves étrangers.

**10.2 Gala méritas**

Le Gala Méritas se tiendra cette année le 13 juin 2018 au centre Juliette Lassonde de Saint-Hyacinthe. Les invitations seront acheminées en temps opportun à tous les membres du conseil d'établissement.

**10.3 Autres**

- En ce qui concerne les projets d'investissements, le centre est à l'étape des soumissions pour la première phase dans la réalisation de l'aménagement

*Livre des délibérations du Conseil d'établissement de  
L'École professionnelle de Saint-Hyacinthe*

prévu pour les programmes de RAP et Fleuristerie au cours des deux prochaines années.

- Les membres du conseil ont été invités à faire une visite des locaux actuels des 2 départements susmentionnés pour visualiser l'ampleur des travaux à effectuer pour leur relocalisation.
- Tous les membres sont attendus à 19h à l'auditorium de la PHD pour participer à la consultation de la commission scolaire au sujet du PEVR.

**11.0**

**Levée de l'assemblée**

CET 17-18-05-06

Mme Nancy Brisson propose la levée de l'assemblée à 18h20 et est secondée par Mme Nathalie Dionne.

Le président,

Le directeur,

Stéphane Brennan

Carl Bérubé